

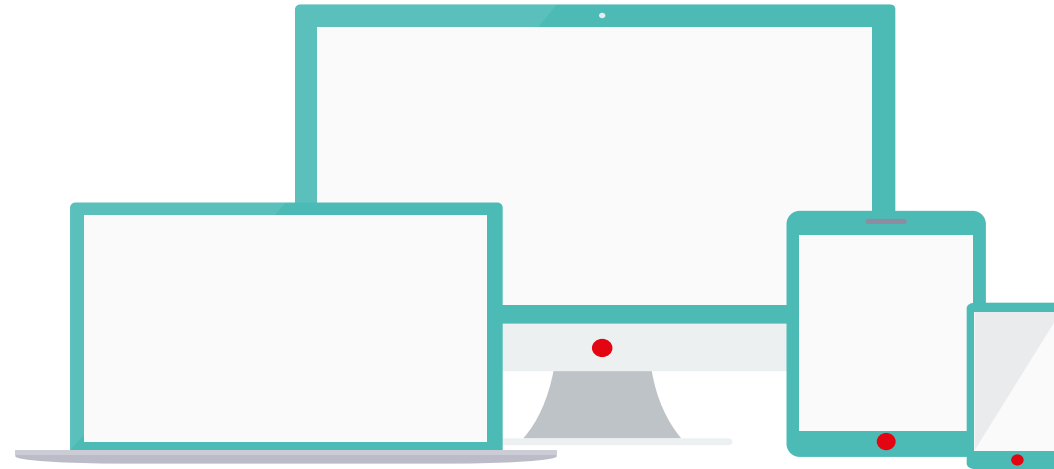
Atelier modèle économique #1

07.01.22





- Mettre son micro **en muet** lors des temps d'explication
- Privilégier le chat en ligne pour poser ses questions



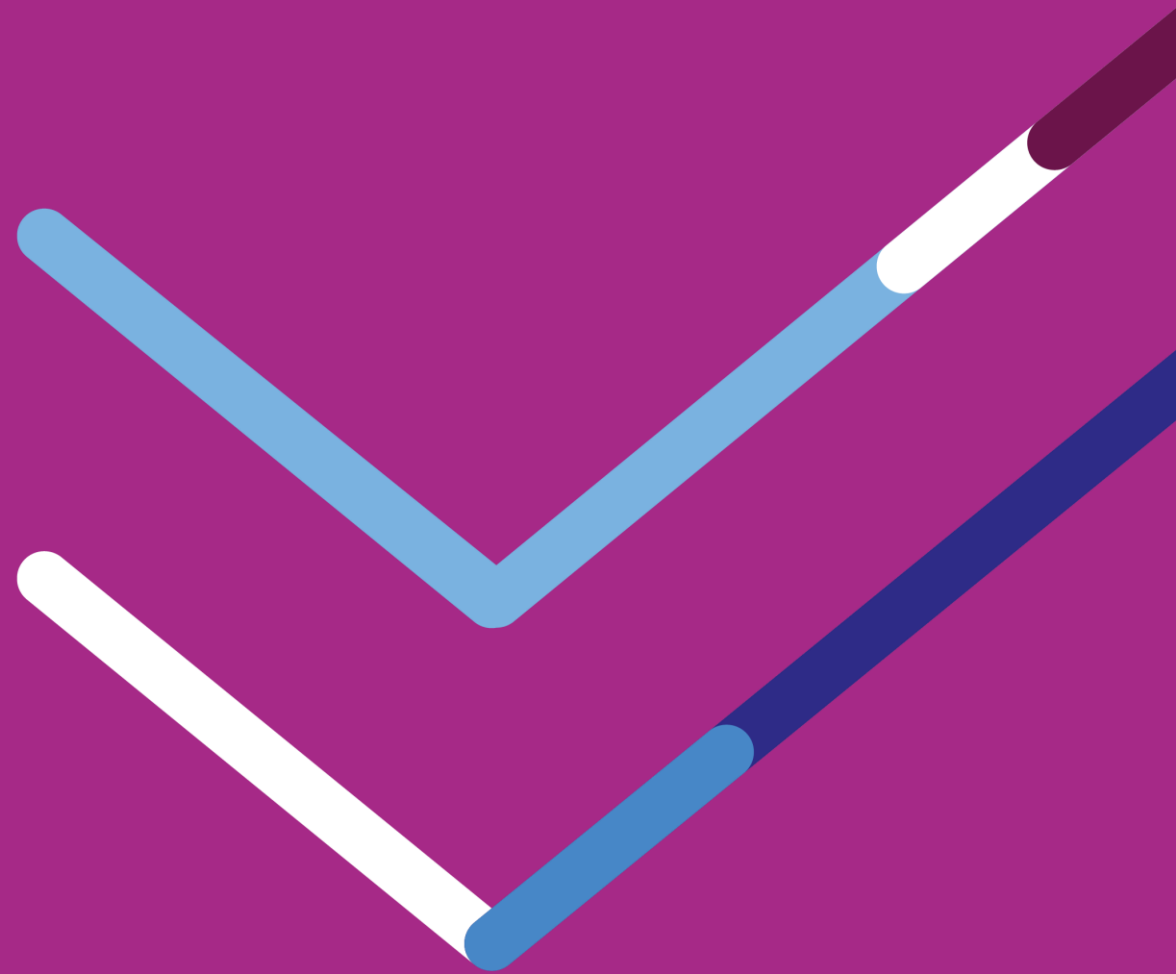
Pour intervenir :

- Utiliser la fonction « lever la main » et attendre l'aval des conférenciers
- Ou **utiliser le chat en ligne**. Nous vous répondrons à la fin de la présentation de chaque intervenant.

SOMMAIRE

- a. Présentation du contexte
- b. Présentation du périmètre à couvrir par l'opérateur
- c. Réflexion sur les inducteurs de financement
- d. Présentation des premiers résultats du sondage

Présentation du contexte



343

OPÉRATEURS*

498 111

BOÎTES AUX LETTRES*

9 038 310

MESSAGES ÉCHANGÉS PAR MOIS*

En septembre 2021, le déploiement et les usages MSSanté représentent :

Raccordement

81%

des établissements de santé

52%

des professionnels libéraux

36%

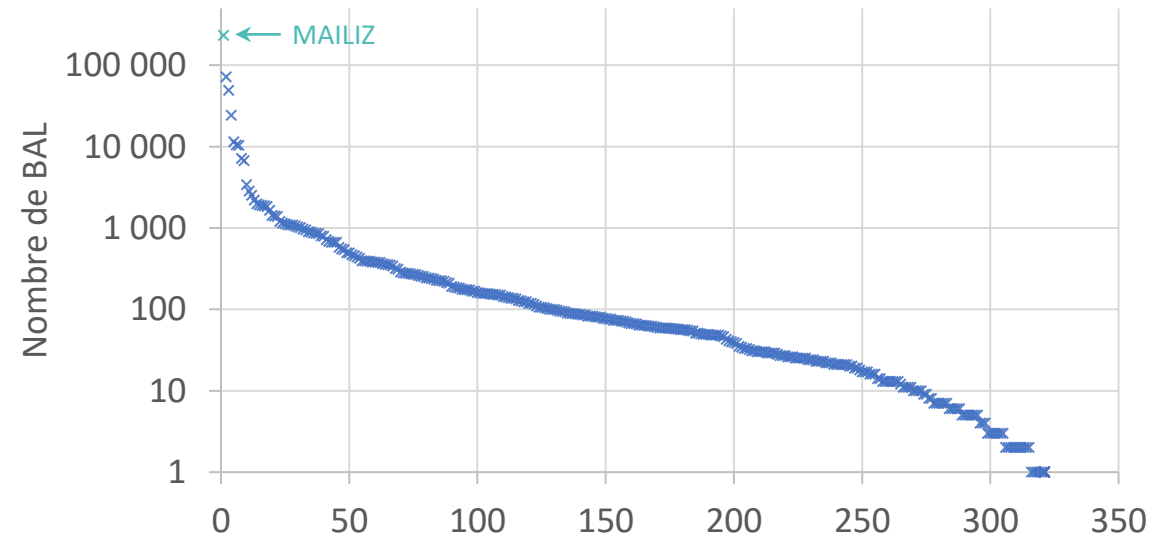
des EHPAD

71%

des laboratoires de biologie médicale

Une utilisation croissante des messageries sécurisées par les professionnels de santé et les structures de soins.

Répartition des opérateurs selon leur nb de BAL



Objectifs de la Task Force MSSanté

L'objectif est d'améliorer l'échange des données de santé essentiel au parcours de soins du patient et optimiser le parcours digital du professionnel de santé. Afin d'atteindre cet objectif, un financement est proposé.

- **Objectifs**

- ▶ Faciliter l'intégration des messageries dans les outils métier via la nouvelle API
- ▶ Permettre la remontée d'indicateurs sur l'INS et la structuration des données
- ▶ Evaluer le coût de mise en conformité pour un opérateur MSSanté avec le nouveau référentiel
- ▶ Adapter les modalités de régulation de l'Espace de Confiance (Audits – Sanctions en cas de non-conformité)



Calendrier général

Depuis décembre 2021

..... Ateliers avec les opérateurs

Fin décembre 2021

..... Début de la concertation sur le nouveau référentiel
Opérateurs

T2 2022

..... Lancement du référencement

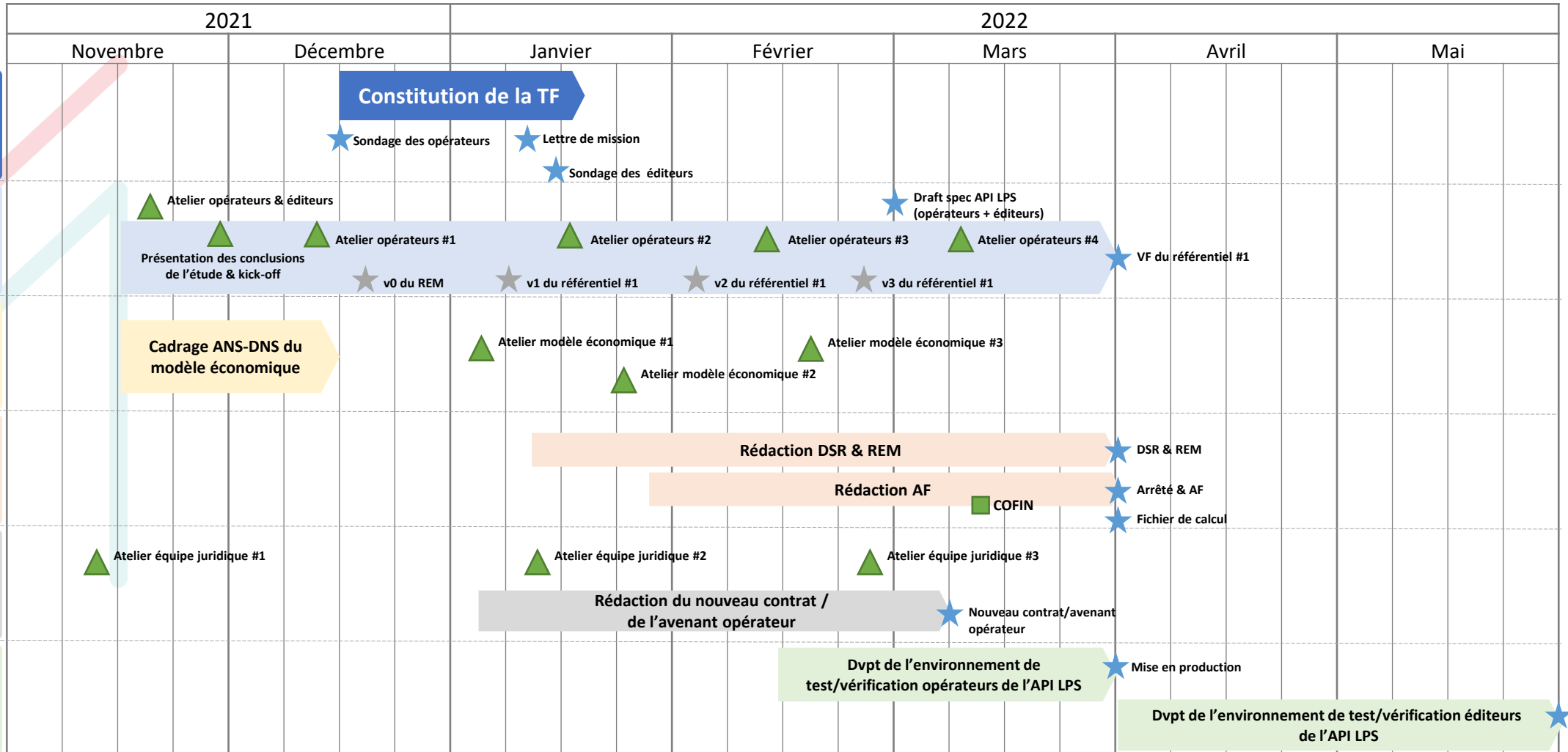
Le financement de l'équipement logiciel basé sur un système ouvert et non sélectif (SONS)

Le SONS est défini comme un système : « par lequel une entité publique entend acquérir des biens sur le marché en contractant, pendant toute la durée de validité de ce système, avec tout opérateur économique qui s'engage à fournir les biens concernés à des conditions prédéterminées, sans opérer de choix entre les opérateurs intéressés et en permettant à ceux-ci d'adhérer audit système pendant toute la durée de validité de celui-ci » CJUE, 2 juin 2016, Dr. Falk Pharma GmbH c./ DAK-Gesundhei

En somme, c'est un système de financement **non sélectif, ouvert de manière permanente durant toute sa durée de validité aux opérateurs intéressés.**

Un mécanisme SONS d'acquisition de prestations de mise à niveau des services de messageries sécurisées de santé en réponse aux besoins propres de l'Etat

- S'appuyant sur le **dispositif contractuel existant** entre l'ANS et les opérateurs
- Respect des exigences attesté par un **référencement par l'ANS**, des principes de non-discrimination, d'égalité de traitement entre opérateurs économiques et l'obligation de transparence
- Financement versé à l'opérateur, **sous réserve de référencement par l'ANS**
- **Pas de surcoût** ni pour les éditeurs ni pour les clients finaux (professionnels ou établissements de santé)



Un fonctionnement en sprint de 3 semaines

J0

Publication de la version N du référentiel

J+7

Atelier technique #1

Atelier destiné aux éditeurs et opérateurs

J+14

Atelier modèle économique

Atelier #1 le 07/01 destiné aux opérateurs

Aujourd'hui

J+21

Publication de la version N+1 du référentiel

Prévue le 14/01

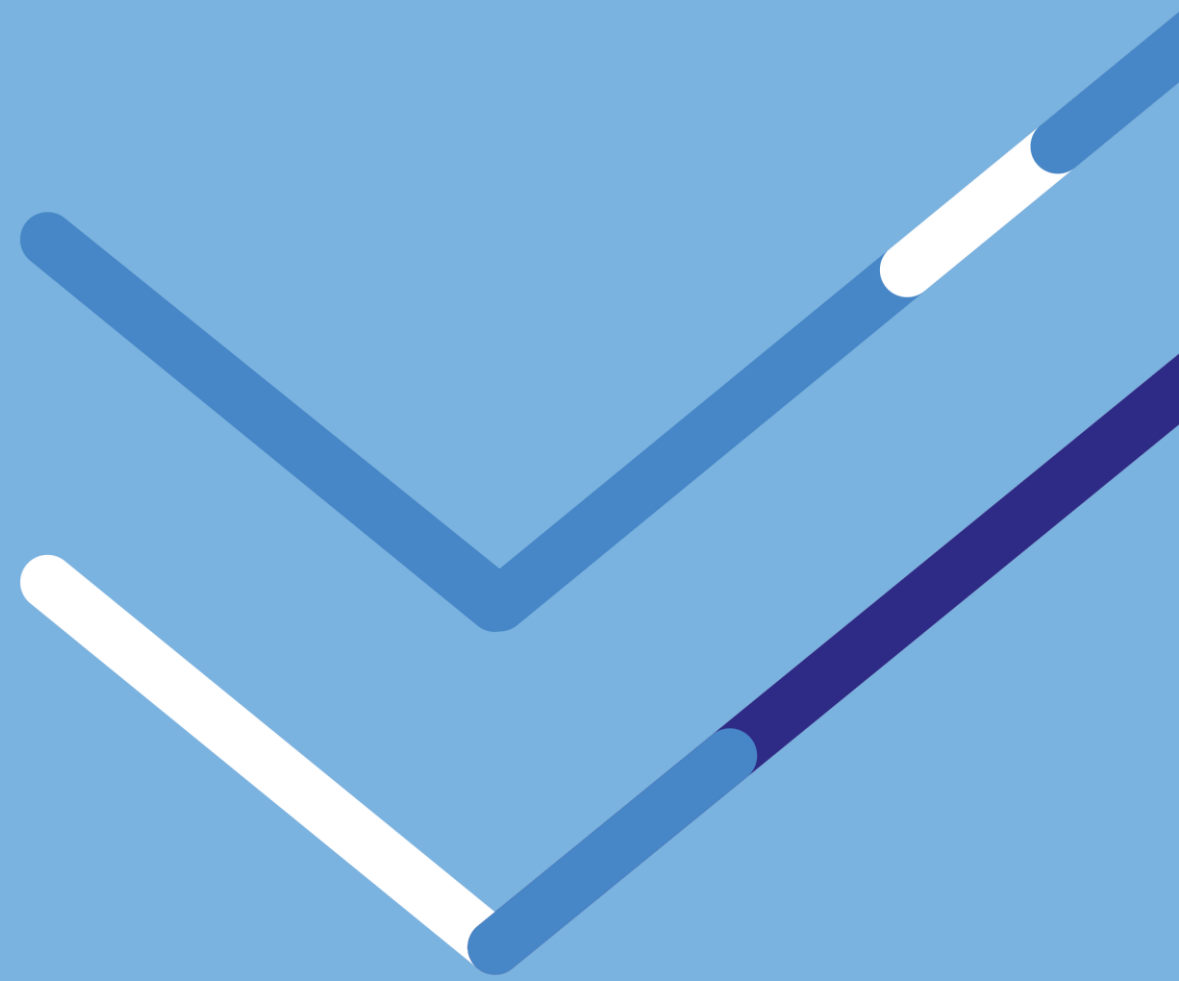
Congés scolaires

Vacances d'hiver :

du 5 février au 7 mars

Paris du 19 février au 7 mars

Présentation du périmètre à couvrir par l'opérateur



Périmètre du Financement Ségur

Le financement Ségur des opérateurs couvrira 5 dimensions :



Développement des exigences du référentiel #1
MSSanté (API MSS et indicateurs)



Déploiement de la version mise à niveau des
services de messagerie sécurisée de santé dans le
parc existant ainsi que pour toute nouvelle offre



Maintenance corrective du
périmètre couvert par le DSR



Livraison de la documentation à jour
pour les éditeurs



Accompagnement à la mise en place
de l'interface éditeur/opérateur



Le mécanisme SONS d'acquisition de prestations de mise à niveau des services de messageries sécurisées de santé en réponse aux besoins propres de l'Etat ne finance pas :

- Les coûts d'infrastructure additionnels éventuellement nécessaires (acquisition de serveurs, migration de système de gestion de base de données, etc.) à la mise à niveau

Ce mécanisme ne doit pas entraîner non plus :

- De surcoûts de licences pour les clients finaux

Périmètre du financement Ségur : zoom sur la maintenance et l'accompagnement des éditeurs



Frais de maintenance financés par l'Etat

- **Maintenance corrective** (corrections d'anomalies) du périmètre fonctionnel du DSR MSS, tant que le contrat support est renouvelé, dans la limite de six années.
- **Sans incidence sur les autres dispositions des contrats** liant l'Opérateur et ses clients (ex : maintenance rendue nécessaire par des évolutions réglementaires postérieures à la publication de l'arrêté du SONS MSS, mécanismes d'actualisation des prix, etc.)
- Conditionné à **l'existence et à la bonne exécution** d'un contrat de maintenance des services de MSS entre l'Opérateur et ses clients.



Accompagnement des éditeurs financé par l'Etat

Cet accompagnement inclut a minima :

- L'organisation de 2 ou 3 formations publiques à destination des éditeurs, au format flexible :
 - En présentiel ou en distanciel (MOOC, webinaire, séance de questions/réponses...)
 - Pas d'obligation de former tout le monde
- La mise à disposition d'une documentation publique avec un point de contact en cas de question



Référentiel #1

Exigences relatives :

- à l'API Clients de messagerie (pour implémentation par les opérateurs), dont automatisation configuration des clients
- aux nouveaux indicateurs d'usage : présence INS qualifié, type de document
- à la suppression de toutes les BAL lors d'un retrait de NDD
- à la suppression de tout nom de domaine sans exploitation
- au rattachement des BAL au bon FINESS G ou J
- aux extractions annuaires à utiliser



Contrat opérateurs

- Engagement de conformité remplacé par des **contrôles a priori** (lors des MAJ de référentiel) et à la demande
- Gradation des **sanctions** possibles en fonction des non-conformités détectées lors des contrôles
- Publication du degré de conformité aux référentiels (en attendant corrections)



API clients de messagerie

Objectifs de l'API

Aboutir à un système interopérable entre éditeurs et opérateurs :

- a. L'API LPS définira **deux protocoles (SMTP et IMAP) et une liste de méthodes d'authentification** à proposer par tous les opérateurs
- b. Proposer des **moyens de tests et de contrôles** aux éditeurs ET opérateurs pour s'assurer de l'interopérabilité
- c. Généraliser l'usage d'une **authentification nominative à double facteur** (BAL personnelles ET organisationnelles) avec une transition entre les méthodes d'authentification actuelles (CPS, OTP), et les "nouvelles" (eCPS, PSC, ...)

Contrôle et audit - 2 modalités de contrôle à distinguer :

- Un contrôle ponctuel (référencement) réalisé **via le DSR TF MSSanté** pour les opérateurs qui postulent. Portent sur :
 - API Client de messagerie
 - nouveaux indicateurs d'usage
- Les contrôles « récurrents » réalisés **via le contrat opérateur** pour l'ensemble des opérateurs de l'espace de confiance :
 - **Sécurisation du canal entre opérateurs** : TLS, liste blanche, DNS ...
 - API Client de messagerie
 - **Suppression des BAL inactives**

Réflexion sur les inducteurs de financement



Selon vous, quel(s) inducteur(s) l'Etat doit choisir pour financer les opérateurs ?

Réflexion sur les inducteurs de financement

*Obligatoire

Selon vous, quel(s) inducteur(s) l'Etat doit choisir pour financer les opérateurs ? *

- Un financement identique pour tous
- La répartition du financement selon le nombre de domaines
- La répartition du financement selon le nombre de boîtes aux lettres (BAL)
- La répartition du financement selon le nombre et le type de BAL (personnelle, organisationnelle ou applicative)
- La répartition du financement selon le nombre de messages envoyés et reçus
- Autre : _____

[Le questionnaire est accessible ici :](https://forms.gle/aZdChUgVTgTgzqAGA)

<https://forms.gle/aZdChUgVTgTgzqAGA>

Sondage – Rappel

20 questions divisées en 3 sections

- **Objectifs du questionnaire :**
 - Connaitre votre solution de messagerie (type de proxy, d'interfaces).
 - Connaitre les coûts d'installation et de création d'une solution messagerie pour une juste répartition de l'enveloppe de financement entre les opérateurs.

Financement Ségur à destination des opérateurs MSSanté

* Obligatoire

Caractéristiques générales de votre solution de messagerie

1. Précisez la dénomination de votre raison sociale : *

Entrez votre réponse

2. Prénom et Nom du répondant

Entrez votre réponse

3. Votre service de messagerie implémente-t-il les interfaces recommandées dans le Dossier des Spécifications Techniques (DST), qui définit les interfaces actuellement recommandées avec les clients de messagerie ?

Oui

Non

[Accéder au questionnaire](#)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=00mEUDLWm0KXzvitlrOn56TPX5zF>

[XXJAv_8IsPjDppUMTQ3WU83VFMxTkk4VknBUktBRONSVzBIMC4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=00mEUDLWm0KXzvitlrOn56TPX5zF)



Questions / réponses



Prochaines étapes :

- 21/01 : Atelier #2 industriel
- 28/01 : Atelier #2 modèle économique

Merci pour votre attention !